

Nom commercial: septDES FOAM

Numéro de la matière: SUB302022440000 Version: 7 / EU

Date de révision: 28.03.2022

the date of issue: 08.06.16

remplace la version: 6 / EU

Date d'impression 01.07.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

septDES FOAM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Désinfectants et produits biocides généraux, Produits biocides destinés à l'hygiène humaine, Réservé uniquement à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

HAGLEITNER HYGIENE International GmbH

Lunastrasse 5

A-5700 Zell am See

No. de téléphone +43 (0)5 0456

No. Fax +43 (0)5 0456 7777

E-Mail regulatoryaffairs@hagleitner.com

Service émetteur /
téléphone

Adresse email de la
personne
responsable pour
cette FDS

Adresse/Fournisseur

HAGLEITNER HYGIENE International GmbH

Lunastrasse 5

AT5700 Zell am See

No. de téléphone +43 (0)5 0456

No. Fax +43 (0)5 0456 7777

Adresse email de la
personne
responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Anti Poison Center Vienna: +43 (0)1 406 4343

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2

H319

Nom commercial: septDES FOAM

Numéro de la matière: SUB302022440000 Version: 7 / EU

Date de révision: 28.03.2022

the date of issue: 08.06.16 remplace la version: 6 / EU

Date d'impression 01.07.2022

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations nationales/locales.

Informations complémentaires

Réservez uniquement à un usage professionnel.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

septDES FOAM

Composants dangereux

chlorure de didécyldiméthylammonium

| | |
|--|--------------------|
| No. CAS | 7173-51-5 |
| No. EINECS | 230-525-2 |
| Numéro d'enregistrement | 01-2119945987-15 |
| Concentration | >= 1 < 2,5 % |
| Classification (règlement (CE) no 1272/2008) | |
| | Skin Corr. 1B H314 |
| | Acute Tox. 4 H302 |

Nom commercial: septDES FOAM

Numéro de la matière: SUB302022440000 Version: 7 / EU Date de révision: 28.03.2022

the date of issue: 08.06.16 remplace la version: 6 / EU Date d'impression 01.07.2022

1-phenoxypropan-2-ol

| | |
|--|-------------------|
| No. CAS | 770-35-4 |
| No. EINECS | 212-222-7 |
| Concentration | >= 1 < 10 % |
| Classification (règlement (CE) no 1272/2008) | Eye Irrit. 2 H319 |

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Aucune mesure particulière nécessaire.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Traitement chez un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau par petites gorgées. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent apparaître: Dyspnée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants. Compatible avec tous les produits extincteurs habituels.

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Nom commercial: septDES FOAM

Numéro de la matière: SUB302022440000 Version: 7 / EU Date de révision: 28.03.2022

the date of issue: 08.06.16 remplace la version: 6 / EU Date d'impression 01.07.2022

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Eliminer les restes avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible. Refroidir à l'eau les conteneurs menacés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

| | | | |
|--------|----|----|----|
| Valeur | 10 | 25 | °C |
|--------|----|----|----|

Stabilité au stockage

Durée de stockage: 3 ans

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réservé uniquement à un usage professionnel.

Nom commercial: septDES FOAM

Numéro de la matière: SUB302022440000 Version: 7 / EU Date de révision: 28.03.2022

the date of issue: 08.06.16 remplace la version: 6 / EU Date d'impression 01.07.2022

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.
Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Pendant le contact il faut utiliser des gants de protection

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant = 0,5 mm

Temps de pénétration >= 480 min

z.B.: BRILLANT nitrilX-TREME, Art.-Nr. 4451001000 oder BRILLANT nitrilSTYLE, Art.-Nr. 4451001300

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat liquide

Couleur incolore

Odeur odeur spécifique au produit

valeur pH

Valeur env. 4 à 7

Point de congélation

Valeur env. -4 à 4 °C

Point de sublimation

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur env. 100 °C

Point d'éclair

Valeur > 65 °C

Taux d'évaporation

Remarque non déterminé

Nom commercial: septDES FOAM

Numéro de la matière: SUB302022440000 Version: 7 / EU

Date de révision: 28.03.2022

the date of issue: 08.06.16

remplace la version: 6 / EU

Date d'impression 01.07.2022

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

température d'auto-inflammabilité

Remarque non déterminé

Indice de combustion

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

Viscosité

Remarque non déterminé

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**

Remarque non déterminé

La densité après le tassement

Remarque non déterminé

Teneur en solide

Remarque non déterminé

La concentration de la saturation

Remarque non déterminé

Critique point

Remarque non déterminé

La constante de dissociation

Remarque non déterminé

Tension superficielle

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

Nom commercial: septDES FOAM

Numéro de la matière: SUB302022440000 Version: 7 / EU

Date de révision: 28.03.2022

the date of issue: 08.06.16

remplace la version: 6 / EU

Date d'impression 01.07.2022

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucuns connus.

10.2. Stabilité chimique

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Protéger de la chaleur et du froid extrêmes. Protéger des salissures.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

10.5. Matières incompatibles

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

septDES FOAM

| | | | |
|---------|---|---|-------|
| ATE | > | 10.000 | mg/kg |
| méthode | | valeur calculée (règlement (CE)1272/2008) | |

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

| | | |
|----|------|-------|
| >= | 2000 | mg/kg |
|----|------|-------|

Toxicité aiguë par inhalation

| | | |
|----|------|------|
| >= | 2000 | mg/l |
|----|------|------|

Corrosion/irritation cutanée

| | |
|------------|----------|
| évaluation | irritant |
|------------|----------|

lésions oculaires graves/irritation oculaire

| | |
|------------|----------|
| évaluation | irritant |
|------------|----------|

sensibilisation

| | |
|------------|-------------------|
| évaluation | non sensibilisant |
|------------|-------------------|

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

| | |
|----------|---------------|
| Remarque | non déterminé |
|----------|---------------|

Mutagénicité

| | |
|----------|---------------|
| Remarque | non déterminé |
|----------|---------------|

Toxicité pour la reproduction

| | |
|----------|---------------|
| Remarque | non déterminé |
|----------|---------------|

Cancérogénicité

| | |
|----------|---------------|
| Remarque | non déterminé |
|----------|---------------|

Nom commercial: septDES FOAM

Numéro de la matière: SUB302022440000 Version: 7 / EU

Date de révision: 28.03.2022

the date of issue: 08.06.16

remplace la version: 6 / EU

Date d'impression 01.07.2022

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

N'est disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: septDES FOAM

Numéro de la matière: SUB302022440000 Version: 7 / EU

Date de révision: 28.03.2022

the date of issue: 08.06.16

remplace la version: 6 / EU

Date d'impression 01.07.2022

| | Transport terrestre ADR/RID | Transport maritime IMDG/GGVSee | Transport aérien |
|--|---|--|--|
| 14.1. Numéro ONU | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.- | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.- | Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.- |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | - | - | - |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | - | - | - |
| Carte pour désignation du danger | | | |
| 14.4. Groupe d'emballage | - | - | - |
| 14.5. Dangers pour l'environnement | - | | - |

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Respecter les dispositions pertinentes du Code des transports.

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

N'est disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

| | | | |
|----------|---|---|---|
| COV (CH) | = | 0 | % |
| COV (CE) | = | 0 | % |

Autres réglementations

Regulation (EC) No 2015/830

Biocide Substance

chlorure de didécyldiméthylammonium

Nom commercial: septDES FOAM

Numéro de la matière: SUB302022440000

Version: 7 / EU

Date de révision: 28.03.2022

the date of issue: 08.06.16

remplace la version: 6 / EU

Date d'impression 01.07.2022

Concentration 20 g/kg
No. CAS 7173-51-5

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications / suppléments: Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées par un étoile (*) à gauche de la page.

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Corr. 1B Corrosion cutanée, Catégorie 1B

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

CAS: Chemical Abstracts Service

VOC: Volatile Organic Compound

MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration

NOEL: No observable effect level

NOEC: No observable effect concentration

LD: Lethal dose

LC: Lethal concentration

DNEL: Derived no effect level

IMO: International Maritime Organization

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

CEFIC: European Chemical Industry Council

PNEC: Predicted no effect concentration

DMEL: Derived minimal effect level

DNEL: Derived no effect level

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

UN: United Nations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

